



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROMAIN

PUBLICATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, Nicole Chicoine, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire du conseil aura lieu le lundi 26 septembre 2022 à 20h30 au lieu ordinaire des séances du conseil.

Les points suivants seront pris en considération :

- 1- Résiliation du vote par correspondance pour les élections partielles du 4 décembre 2022 ;
- 2- Embauche d'un opérateur de niveleuse, responsable des travaux publics et inspecteur municipal ;
- 3- Demande O.T.J. – Éclairage Terrain de Baseball ;
- 4- Constitution d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels ;

DONNÉ à Saint-Romain, ce **22 septembre 2022**.

Nicole Chicoine

Nicole Chicoine
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nicole Chicoine, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Romain, certifie par la présente que j'ai affiché, selon l'article 4 du *Règlement 2019-316 déterminant le mode de publication des avis publics*, le présent avis public au bureau municipal, ainsi que sur le site internet de la Municipalité (<https://www.st-romain.ca/>), en date du **22 septembre 2022**.

Nicole Chicoine

Nicole Chicoine
Directrice générale et secrétaire-trésorière